

ECOLE PRIMAIRE DE LAUZERVILLE

3 avenue de la mairie
31650 LAUZERVILLE
05 61 39 97 77
ce.0310586u@ac-toulouse.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2020

Présents :

Représentants des parents d'élèves : Mme BRU, Mme MICHEL, M LE GOFF, Mme JOURDHIER, Mme SILVA, M MIGNIEN
Mairie : Mme GARCIA, maire ; Mme DURIN, adjointe chargée des affaires scolaires, Mme NADAL, chargée du périscolaire
Mme JAUD, responsable technique et responsable de la cantine.
Mme BOUCHER, directrice de l'ALAE
Enseignantes : Mmes BARIDON, BAUDINAT, COCULA, DOUBRERE, GAMEL, LABORDE ; Mme VOIRIN, directrice.
Absents excusés : M. CHARDONNET, IEN ; Mme COLOMER, enseignante.

1. Les résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Une seule liste. 253 inscrits, 164 votants, 4 bulletins blancs ou nuls. Participation de 65%.

Sont élus : 7 délégués titulaires, 7 suppléants. La liste des représentants des parents d'élèves est affichée sur la porte de la maternelle.

2. Effectifs

A ce jour : 174 élèves, dont 50 en maternelle et 124 en élémentaire.

PS/MS Mme Cocula : 27 élèves

CP Mme Gamel : 27 élèves

CE2 Mme Baridon : 30 élèves

MS/GS Mme Baudinat : 23 élèves

CE1 Mme Laborde : 21 élèves

CM1 Mmes Voirin et Colomer : 24 élèves

CM2 Mme Doubrère : 22 élèves

3. Règlement intérieur et charte de la laïcité

La charte de la laïcité est dorénavant incluse en annexe dans le règlement, qui doit être signé par les parents et rester dans le cahier de liaison. Les principales modifications portent sur les changements d'organisation dus au protocole sanitaire et l'interdiction des objets connectés ou susceptibles d'être connectés.

M. Mignien fait remarquer que des élèves ont des montres connectées qui enregistrent les pas mais ne permettent pas de se connecter à Internet. Mme Voirin précise que ce qui est important est qu'aucun objet ne puisse permettre de se connecter à Internet, d'enregistrer ou de filmer. Mme Voirin modifie le règlement en précisant que ces objets ne doivent pas être susceptibles d'être connectés à Internet « de façon autonome ».

Le règlement intérieur 2020/2021 est adopté à l'unanimité.

4. Retour sur les mesures sanitaires

Bilan du confinement du printemps 2020 : le retour à l'école est plus difficile que la normale pour les enfants de maternelle n'ayant pas repris l'école en mai ou juin. En élémentaire, les impacts sur les apprentissages sont limités mais un certain nombre d'élèves a perdu des automatismes en français et en maths. Le ministère de l'Education Nationale avait donné pour consigne de prioriser le français et les maths jusqu'à la Toussaint ; il n'y a actuellement pas d'autre consigne concernant les programmes. Les parents demandent à pouvoir échanger avec l'école sur le premier confinement pour aborder le plus efficacement possible une éventuelle nouvelle fermeture de l'école.

Concernant l'application des mesures sanitaires en vigueur depuis le 2 novembre : il y a peu de changements par rapport à la rentrée car les mesures prises d'un commun accord entre l'école et la mairie étaient déjà strictes d'un point de vue sanitaire.

- En classe en élémentaire : tables séparées, prêt de matériel très limité.
- A 9h et 14h, les CM1 et CM2 vont directement en classe pour éviter les contacts (et une trop grande excitation) dans la cour des tilleuls qui est petite.
- Sur le temps scolaire, à la récréation, les classes sont séparées par zones, aussi bien en élémentaire qu'en maternelle ; les récréations des CP/CE1/CE2 et des CM1/CM2 sont décalées ; les structures de jeux des deux cours sont interdites.
- A l'ALAE : lorsque les enfants sont à l'intérieur, les maternelles sont ensemble à l'ALAE et les élémentaires sont séparés en 2 groupes (CP-CE1-CE2 et CM1-CM2) dans la salle des fêtes. Dans la cour : même organisation qu'avant les vacances. Les caisses de jeux sont préparées pour n'être utilisées qu'un jour sur deux. Chaque classe a son WC attitré.
- A la cantine, les tables sont regroupées par classe.
- A la cantine, les toilettes sont utilisées uniquement par les maternelles.
- Le port du masque par les élèves d'élémentaire est respecté, mais il s'avère pénible pour la majorité d'entre eux.
- Les masques sont gardés dans des barquettes ou des chemises en carton de couleur, couleurs qui correspondent à la table à laquelle les enfants mangent. Les masques sont changés après le repas. L'école et l'ALAE ont des masques de dépannage.
- Lavage des mains :
 - Sur le temps scolaire : il est effectué soit dans la classe, soit aux toilettes, avec des roulements pour éviter le mélange des classes aux toilettes ; cela prend beaucoup de temps. Le gel hydroalcoolique n'est pas utilisé par les élèves, sauf très rares exceptions.
 - A la cantine : les maternelles se lavent les mains avec de l'eau et du savon ; les élémentaires utilisent du gel hydroalcoolique.
 - Pour les autres temps du périscolaire, lavage avec eau et savon.

Précision de la mairie : le plan Vigipirate Urgence Attentat se rajoute au protocole sanitaire. Comme pour l'école, l'entrée des accompagnants dans les locaux de l'ALAE n'est pas autorisée. La mairie a dû ajouter un personnel à l'entrée le matin pour accueillir les enfants et les diriger vers leurs salles dédiées. Le petit préau d'accueil en bas de la salle des fêtes sert d'espace d'attente à l'arrivée et au départ des enfants, son éclairage va être amélioré.

5. Retour sur l'hommage à Samuel Paty

Dans les classes de maternelle, les enseignantes ont laissé la parole libre aux élèves. Il s'avère que les élèves n'étaient pas au courant des attentats, rien n'a donc été dit à ce sujet.

Les enseignantes des classes d'élémentaire ont parlé de l'attentat avec des mots adaptés, les élèves ont exprimé leur ressenti ou leurs inquiétudes. Un travail plus approfondi a été réalisé sur la liberté d'expression, la laïcité, les caricatures, etc..., et se poursuit pendant le mois de novembre jusqu'à la journée de la laïcité le 9 décembre. La minute de silence s'est déroulée avec beaucoup de sérieux et de recueillement.

Les parents remercient les maitresses de maternelle et de CP qui ont envoyé un mail aux parents pour leur faire un retour de ce qui avait été fait en classe.

6. Sécurité du petit portail

Un mot a dû être mis dans les cahiers de liaison, pour rappeler que le petit portail n'était pas une porte d'entrée pour les élèves en retard.

Le plan Vigipirate « urgence attentat » est en vigueur depuis la rentrée du 2 novembre.

Le petit portail est peu sécuritaire.

Mairie : un changement de la serrure est à l'étude. Il n'est pas prévu de changer le portail, ni d'installer une gâche électrique.

7. Travaux

La directrice rappelle les demandes en cours : abri pour les vélos des maternelles, ajout d'un téléphone fixe dans le bâtiment élémentaire, suppression des plots et de la poutre dans la cour des maternelles (accidentogènes), gestion de la chaleur dans les classes d'élémentaire, vidéoprojecteurs dans les classes de maternelle, ordinateurs proposés par un parent d'élève, ordinateur connecté au réseau dans la salle des maitresses.

Réponses de la mairie :

- possibilité d'un téléphone longue portée pour le bâtiment élémentaire.
- Un ordinateur va être installé dans la salle des maîtresses.
- Les ordinateurs proposés par un parent ne sont pas adaptés car trop encombrants. La mairie demande aux enseignantes une liste de besoins et dans quel but.
- Vidéoprojecteurs en maternelle : le budget est prévu et à dépenser.
- Abri vélos, chaleur dans les classes d'élémentaire, et assombrissement de la salle de motricité pour le temps de repos en maternelle : points soumis à la commission travaux.
- Suppression de la poutre et des plots dans la cour maternelle : aucune décision prise à ce jour. L'école et l'ALAE confirment leur accord pour les enlever.

8. Coopérative scolaire

En ce début d'année il a été choisi de ne pas demander de participation aux parents à la coopérative scolaire car les projets et sorties seront très limités.

Principales rentrées pour l'année 2019/2020 : subvention mairie : 3400 €, participations parents : 2295 €, photos de classe : 822,50 €, participation association de parents d'élèves : 1000 €. La mairie subventionne les cadeaux de Noël des classes à hauteur de 630 € (90€ par classe).

9. Projets école

- Toutes les sorties sont interdites par l'Inspection Académique jusqu'à nouvel ordre, à l'exception des sorties régulières dans le cadre de l'EPS ainsi que les sorties de proximité.
- La bibliothèque municipale est fermée. Les livres empruntés peuvent être redistribués dans la classe, au choix des enseignantes.
- Les interventions dans les classes de personnes extérieures à l'Education Nationale ne sont pas autorisées par l'inspecteur.

10. Projets parents d'élèves

- Mise à jour du livret d'accueil
- Diffusion dématérialisée du livret d'accueil et de la newsletter (version papier sur demande).
- Vente de sapins de Noël, avec bon de commande sur le mode « click and collect », si c'est autorisé ; en attente d'un décret à venir.
- Vente de nichoirs à oiseaux ou chauve-souris, à décorer.
- Chasse aux œufs à Paques, si possible, le 2 avril 2021, dans le parc.

11. Projets ALAE

- Les malles de jeux BricaBox peuvent être lancées dès le 17/11 pour les élémentaires. L'ALAE a encore besoin d'objets de récupération pour les maternelles.
- Participation au Téléthon avec des photos avec accessoires fabriqués par les enfants + défi sportif pétanque + vente de crêpes.

La séance est levée à 19h45. Les prochains conseils d'école auront lieu le mardi 16 mars 2021 et le mardi 8 juin 2021, à 18h.

A Lauzerville, le 10 novembre 2020.

La secrétaire de séance, Mme Doubrère

La directrice, Mme Voirin